



CAHIER DES CHARGES
d'un stage effectué dans le cadre de la
Maîtrise universitaire en science politique de l'Université de Genève

pour le/la stagiaire

M./Mme:

N° d'immatriculation :-.....-.....

Adresse:

.....

Tél.

E-Mail:

Le présent cahier des charges est établi dans le cadre des études de Maîtrise universitaire en science politique auprès de l'Université de Genève, Département de science politique et relations internationales. Il fixe les modalités du travail du/de la stagiaire au sein de l'Institution/Organisation suivante:

Nom de l'Institution/Organisation:

.....

Adresse :

.....

.....

Active dans les domaines suivants:

.....

.....

L'Institution/Organisation par son/sa représentant-e, l'Université de Genève par son/sa représentant-e, ainsi que le/la stagiaire concluent un contrat portant sur un stage dans le cadre des directives du département de science politique et relations internationales.

I. Durée

La durée du stage doit être au moins équivalente à trois mois à temps plein correspondant à 480 heures de travail pour une moyenne de 40 heures par semaine. Il est possible que le/la stagiaire poursuive son cursus universitaire durant la période du stage, ce qui peut nécessiter un assouplissement des conditions de travail effectives au sein de l'Institution/Organisation.

Début du stage:

Fin du stage:

II. Tâches

Le/la stagiaire effectuera le(s) travaux suivants dans le cadre de l'Institution/Organisation, notamment:

A.

.....
.....

Description concrète de la tâche:

.....
.....
.....

B.

.....
.....

Description concrète de la tâche:

.....
.....
.....

C.

.....
.....

Description concrète de la tâche:

.....
.....
.....

III. Responsabilités

L'ensemble de ces tâches sera effectué **sous la surveillance de la personne suivante** de l'Institution/Organisation:

Nom:.....

Adresse:
.....

Téléphone :

E-mail:.....

Le/la responsable sur le lieu du stage rédigera **une page d'appréciation** sur le travail effectué par le/la stagiaire. Sa présence lors de la soutenance orale, en tant que juré/e, est souhaitée.

Le/la stagiaire restera, durant toute la durée de son stage, soumis-e aux conditions prévues par l'Université de Genève, notamment en ce qui concerne l'assurance-accident : le/la stagiaire n'étant pas couvert-e d'office par l'Université en cas d'accident, il/elle doit en général disposer d'une telle couverture dans le cadre de son assurance-maladie. Si tel n'était pas le cas, l'employeur devra lui en fournir une pour toute la durée du stage.

IV. Déroulement

Le déroulement du stage s'effectuera suivant les modalités prévues par l'Université de Genève et suivant les besoins de l'Institution/Organisation concernant les tâches spécifiques susmentionnées.

Les divers frais des tâches susmentionnées, ainsi que le matériel informatique mis à disposition, seront à la charge de l'Institution/Organisation.

Le stage prendra fin au plus tôt lorsque le total des heures prévues aura été effectué.

Lieu et date :

Signatures :

Le/la stagiaire

**La personne représentant
l'Institution/Organisation**

**Le directeur de la
Maîtrise pour l'UNIGE**